



Procédure de consultation  
FER No 27-2021

Personne responsable:  
M. Y. Forney

Date de réponse:  
21.06.2021

## Rapport sur la politique de sécurité 2021

Le Conseil fédéral publie périodiquement des rapports sur la politique de sécurité de la Suisse. C'est dans ce contexte que s'inscrit ce présent rapport sur la politique de sécurité 2021. Il sert à vérifier si, et dans quelle mesure, cette politique et ses instruments doivent être adaptés afin de réagir rapidement et correctement aux nouvelles formes de menaces et dangers, et de décider de la stratégie à suivre.

Dans un environnement international de plus en plus incertain où la manière de gérer la politique de sécurité internationale est devenue plus difficile et la défense des intérêts de pouvoir encore plus marquée, il est important pour la Suisse de développer une politique de sécurité capable de répondre aux menaces et dangers auxquels ce pays est confronté.

Notre Fédération souligne en particulier l'intensification de la concurrence entre les grandes puissances et les puissances régionales, ainsi qu'une sécurité d'ensemble en grande fragilité. En d'autres termes, l'effet protecteur du contexte géographique et politique de la Suisse décline car il est devenu instable, et certains événements éloignés peuvent rapidement et directement compromettre la sécurité nationale. C'est la raison pour laquelle il est fondamental de bien identifier les menaces et leurs réponses car la Suisse n'est pas à l'abri des attaques, en particulier les cyberattaques.

Le rapport identifie à juste titre plusieurs menaces : le cyberspace, l'influence et la désinformation, le terrorisme, l'extrémisme violent, les conflits armés, le développement et la prolifération des systèmes d'armes, l'espionnage, la grande criminalité et criminalité organisée, les catastrophes et situations d'urgence ainsi que la migration et la politique de sécurité. En contrepartie, pour y répondre, neuf objectifs sont présentés : renforcer la détection précoce des menaces, des dangers et des crises ; renforcer la coopération, la sécurité et la stabilité au niveau international ; mettre davantage l'accent sur les conflits hybrides ; garantir la libre formation des opinions et les informations non faussées ; accroître la protection contre les cybermenaces ; prévenir le terrorisme, l'extrémisme violent, le crime organisé et les autres formes de criminalité transnationale ; renforcer la résilience et la sécurité d'approvisionnement en cas de crises internationales ; améliorer la protection contre les catastrophes, la préparation aux situations d'urgence et la capacité de régénération ; renforcer la collaboration entre les autorités et les acteurs de la gestion de crise.

Pour notre Fédération, deux objectifs sont particulièrement prépondérants. Le premier est relatif aux cybermenaces. En effet, en raison des progrès de la digitalisation et de l'intelligence artificielle, les cybermenaces évoluent de manière très rapide. Il convient donc d'accorder une attention prioritaire aux capables de paralyser des infrastructures importantes pour la Suisse ou tout un pan d'entreprises indispensables au bon fonctionnement de l'économie. Autrement

dit, l'économie et la société ainsi que l'Etat doivent être protégés de manière efficace contre les différents types de cybermenaces. L'anticipation est l'élément clé pour y répondre, et notre Fédération prend note de la volonté du gouvernement de renforcer ses capacités à identifier et maîtriser rapidement les cyberincidents présentant une menace pour notre pays.

Le second est relatif à la libre information des opinions et des informations non faussées. Avec la pratique de plus en plus courante des «fake news» et le développement de mouvements complotistes également en Suisse, les élections ou les votations pourraient être la cible d'efforts visant à perturber ou à manipuler le processus de prise de décision politique. Si notre Fédération s'engage bien évidemment pour un débat démocratique juste et sans violence, elle éveille l'attention du Conseil fédéral sur le fait que les informations erronées ou trompeuses provenant de mouvements complotistes devraient faire l'objet d'une analyse et d'une réaction appuyée du gouvernement le cas échéant.

En conclusion, notre Fédération soutient ce rapport sur la politique de sécurité 2021. Sa définition doit effectivement être adaptée à l'évolution des défis. Des révisions et des adaptations sont donc régulièrement nécessaires. Par ailleurs, de nouveaux dangers et menaces sont apparus sans que les précédents aient disparu. Les cyberattaques et la désinformation, par exemple, sont des phénomènes qui sont devenus en quelques années des menaces sérieuses pour l'économie, la société et l'Etat. La Suisse doit donc se donner les moyens d'y répondre efficacement.